



Observatoire
régional
de l'intégration
et de la ville

Centre de ressources
Grand Est

Observatoire des politiques publiques en matière éducative

Présentation de la démarche et de l'observatoire

13 juin 2023

Le point de départ

- Strasbourg : une volonté politique portée par Mme Turan, Adjointe à la maire de Strasbourg chargée de l'éducation et de l'enfance.
- Un constat initial : réduire les inégalités sociales et scolaires existantes à l'échelle de la ville.
- L'objectif est de travailler sur « la réussite éducative » dans une perspective d'égalité réelle.
- Convaincue de la nécessité d'une approche en termes de co-éducation, l'idée est de disposer d'un « observatoire des politiques publiques en matière éducative » :
 - Lieu de travail collectif (impliquant toutes les parties prenantes, y compris les parents) sur la base d'une culture commune.
 - Lieu d'évaluation des actions / politiques menées.
 - Lieu d'innovation, de mise en œuvre d'expérimentation (actions) dans une logique de co-construction.

Co-construire un cadre commun

■ Le travail inter-acteurs repose sur un cadre commun qui a été construit à partir :

- De temps d'échanges auprès de différents acteurs (élus, institutionnels, parents et enseignants, associations intervenant dans le domaine éducatif, services de la collectivité)
- De conférences pour approfondir différents contenus
Plus d'une centaine de personnes différentes ont participé au moins à un temps d'échange.
- D'une analyse des travaux menés dans le domaine

■ Sur la base de ces éléments, un cadre de référence a été construit servant de base au travail au sein de l'observatoire.

Le cadre conceptuel / cadre de référence

■ Un objectif des politiques : la réussite éducative

La notion, plus large que celle de réussite scolaire, renvoie à :

- l'intégration de savoirs académiques (l'instruction),
- l'acquisition de savoirs, valeurs, attitudes et comportements utiles au fonctionnement en société (socialisation),
- la préparation à l'insertion professionnelle (qualifications).

Elle est à la fois un état et un processus.

■ Un contexte marqué par les inégalités sociales et scolaires

Les travaux engagés dans les années 70, enrichis par ceux menés dans les années 80 et ceux plus récemment montrent que ... « l'école hérite d'inégalités sociales et familiales, mais produit à chaque étape de la scolarité des inégalités de natures différentes qui se cumulent et se renforcent. » Rapport CNESECO, 2016.

■ Un enjeu : favoriser l'égalité réelle pour tous et toutes

Il s'agit à la fois de compenser les inégalités de certains (confrontés à des situations particulières) pour garantir l'égalité, dans la mesure où des distinctions préalables marquent les situations sociales, mais aussi à d'agir sur les effets de structure.

L'enjeu est donc d'agir en faveur de l'égalité, tout en ayant une approche équitable, dans la mesure où les enfants s'inscrivent dans des contextes différents, au-delà des compétences personnelles.

Les déterminants de la réussite éducative

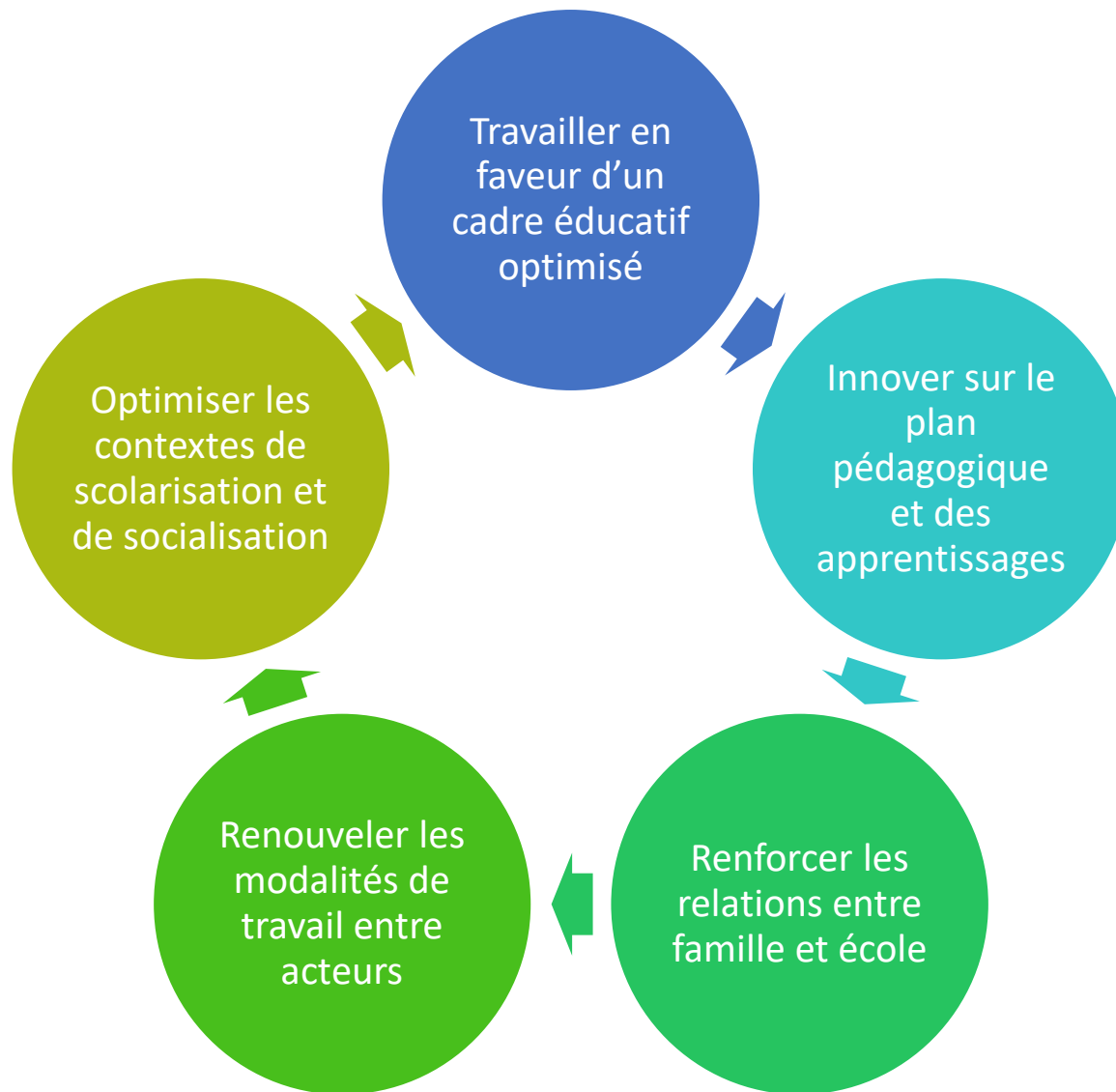
Plusieurs déterminants ont été identifiés : ils sont multiples et cumulatifs.

On peut identifier trois grands registres : l'environnement familial, scolaire et territorial.

Chaque déterminant peut donner lieu à des axes d'intervention (cf. note de synthèse)

- Contexte familial : socio-culturel, relationnel, matériel...
- Histoire de vie et lien à la dimension scolaire : lien à l'école, parcours migratoire...
- Compétences de l'enfant : savoir être – savoir-faire...
- Socialisation par les pairs
- Socialisation scolaire [notion de compétence socio-émotive]
- Système et politiques scolaires de / des établissements
- Environnement territorial : lieu de vie, établissements scolaires...
- Système d'acteurs et partenariat

Les leviers identifiés dans le cadre de la démarche



L'observatoire des politiques éducatives en matière éducative

■ L'observatoire...

- C'est notamment une assemblée d'acteurs (principe de co-éducation)
- C'est un lieu de travail et de réflexion en commun pour optimiser l'action dans le domaine de la réussite éducative.

■ Cela passe par...

- Un travail en commun visant à identifier des « objets » de travail annuellement.
- Des temps d'échanges autour des « objets » identifiés.
- Des apports de connaissances, des ressources, des expériences par le biais de conférences.
- Un suivi par une « personnes-experte » (apport scientifique)
- Un appui technique de la Direction de l'éducation et de l'enfance et de l'ORIV.

■ Cela permet...

- D'enrichir la réflexion entre les acteurs et la pratique de chacun.
- D'enrichir l'action de la collectivité sur la politique éducative.